



**LIGUE  
GUYANE**

## REGLEMENT DU CHAMPIONNAT

### INDIVIDUEL SENIORS+ ET SENIORS DE GUYANE 2019

Les épreuves du championnat individuel (seniors + et seniors) sont réservés aux licenciés de Guyane, de nationalité française et doivent s'acquitter du montant de l'inscription par le paiement en ligne (20 euros) sur l'espace du licencié avant la date de clôture Mercredi 20 Mars 2019 (seniors +) Mardi 2 Avril 2019 (seniors).

Les parties sont auto-arbitrées, le serveur annonce les points, en cas de litige le juge arbitre ou son délégué est le seul désigné à prendre une décision.

Le format des matchs des épreuves de simple (sauf les catégories mentionnées ci-dessous) est le format 1 : les parties sont jouées au meilleur des 3 manches 3 sets à 6 jeux et tie-break à 6/6 dans chaque manche.

La catégorie **NC 4<sup>ème</sup> série** ainsi que les catégories **seniors + 65 ans et +** appliquent le format 2 : les parties sont jouées en 2 sets en cas d'égalité le 3<sup>ème</sup> set est un super tie break en 10 points.

**Seul le juge arbitre ou son délégué est habilité à changer la date et l'heure d'un match.**

Les joueurs sont invités à s'informer du jour et de l'heure de leur match : les tableaux seront affichés au centre de ligue et les joueurs seront également informés par une convocation par mail.

NB : La compétition du championnat individuel de la ligue se réfère aux règlements de la F.F.T. saison sportive 2019 concernant la qualification pour le championnat de France des vainqueurs des différentes catégories.

**Articles 60 bis, 61,62, 63, 66, 67, 68. Règlements spécifiques à cette compétition.**

#### **Article 60 ter | Classement minimum**

**1** Pour pouvoir inscrire un joueur à un championnat de France individuel dans une catégorie donnée, il faut obligatoirement que le championnat régional de la catégorie en question ait vu la participation effective (les WO ne sont pas pris en compte) d'au moins un joueur ayant le classement minimum requis (le classement à prendre en compte est celui utilisé pour la constitution du tableau du championnat régional).

Même si ce joueur est battu, le vainqueur du tableau est qualifiable pour le championnat de France.

**2** Classement minimum requis selon les catégories :

Classement minimum requis pour les joueurs issus des ligues d'Outre-mer

Criterium 0

35 et 40 ans	<b>15</b>
45 et 50 ans	<b>15/3</b>
55 et 60 ans	<b>15/3</b>
65 et 70 ans	<b>30/1</b>
75 ans	<b>30/2</b>

**3** En revanche, s'il n'y a pas de joueurs ayant le classement minimum requis dans le tableau du championnat régional, le championnat se déroulera et décernera un titre de champion de ligue, mais le vainqueur ne pourra pas participer au championnat de France individuel.

Nous vous souhaitons un agréable championnat.

**Le Comité de direction des Championnats individuels 2019**

Fabrice PREVOT, Françoise FRAGILLOT, Jonathan MAGNAN

**Les juge arbitres et les adjoints :**

Odile DESCAMPS, Patrick FALEDAM

Adjoints : Xavier NERAULT , Juan MARTINS MEDEIROS